



Loi de finances 2026

Retour sur les
innovations
fiscales

P.2



Récépissé
N° 0149 / 14/03/01 / HAAC

Prix: 250 Fcfa

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations
générales d'analyses et de publicité

N° 940 du 12 janvier 2026



Climat des affaires
**Le Togo
confirme son
leadership
en Afrique**

P.3



Université de Kara

Poursuite de
la politique de
modernisation
par les autorités
universitaires

P.3

CAN 2025 P.7
Les patrons du dernier carré



Prévention et gestion des risques de sinistres

Le CNP-Togo et l'ANPC Unis pour jouer leur partition

Le Conseil national du patronat (CNP-Togo) et l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) ont franchi une étape importante dans leur collaboration pour renforcer la sécurité des entreprises et des populations. La signature d'une convention de partenariat entre le CNP-Togo et l'ANPC, marque le début d'une nouvelle ère de coopération pour prévenir et gérer les risques de sinistres.

L'objectif de cette entente est de développer des mécanismes d'assistance aux populations et aux entreprises en cas de sinistre, ainsi que de réaliser des études et des cartographies des risques. Une commission mixte sera créée pour suivre et mettre en œuvre les engagements pris par les deux parties.

Le directeur général de l'ANPC, Yoma Baka, a annoncé



que des visites d'entreprises seront organisées prochainement avec le CNP-Togo pour proposer des actions concrètes et efficaces pour renforcer la prévention des risques. Le président du CNP-Togo, Coami Sedolo Tamegnon, a souligné l'importance de cette collaboration qui permettra de créer un environnement

professionnel plus sûr et résilient.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer la protection des entreprises et des populations contre les catastrophes et situations d'urgence. Le CNP-Togo regroupe plus de 1800 entreprises du secteur privé et compte plus de 30 associations professionnelles, tandis que l'ANPC est chargée de coordonner les actions de protection civile au Togo.

Le numéro vert 170 reste disponible pour signaler toute situation de détresse, et les deux institutions invitent les entreprises et les populations à se mobiliser pour renforcer la sécurité et la prévention des risques.

Agbé

Lutte contre la corruption

La HAPLUCIA lance une initiative à l'endroit des étudiants

La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) a lancé une initiative pour intégrer l'éducation à la lutte contre la corruption dans les programmes d'enseignement des universités togolaises. Cette phase pilote, qui débute cette année, concerne quatre établissements : l'Université de Lomé, l'Université de Kara, l'École normale supérieure d'Atakpamé (ENS) et l'École nationale d'administration (ENA).

L'objectif de cette initiative est de sensibiliser les étudiants aux dangers de la corruption et de les amener à analyser les facteurs socioculturels qui favorisent ces pratiques. Les séminaires et conférences thématiques intégrés aux cursus de licence, master et doctorat visent à développer un esprit critique et citoyen chez les étudiants, ainsi qu'à les familiariser avec les



mécanismes de répression prévus par le nouveau code pénal.

La HAPLUCIA entend ainsi

inscrire durablement la lutte contre la corruption dans les mentalités, en misant sur la formation des élites de demain et sur le rôle

stratégique de l'université dans la construction d'une gouvernance intègre. Cette initiative marque une étape importante dans la stratégie

de prévention de la HAPLUCIA et témoigne de son engagement à combattre la corruption au Togo.



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

Climat des affaires

Le Togo confirme son leadership en Afrique

Le Togo conserve de nouveau sa position de leader en Afrique en matière de climat des affaires, selon le deuxième rapport B-READY 2025 de la Banque mondiale. Les efforts du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, pour améliorer l'environnement des affaires et promouvoir le secteur privé sont une fois de plus reconnus et salués par les institutions internationales.

Avec un score de 61,52, le Togo occupe la première place en Afrique de l'Ouest et la troisième en Afrique subsaharienne, derrière le

Rwanda et l'Île Maurice. Cette reconnaissance atteste des avancées significatives réalisées par le pays et conforte son positionnement comme une destination économique attractive et résolument réformatrice en Afrique.

Le Togo excelle particulièrement dans les domaines de la création d'entreprises, de l'implantation des entreprises, de la fiscalité, de l'insolvabilité, des services financiers et du règlement des litiges. Le pays s'illustre surtout par la qualité de ses services publics, en se



hissant à la première place en Afrique subsaharienne.

Les réformes engagées sous l'impulsion du Président du Conseil, Faure Essozimna

Gnassingbé, ont permis d'améliorer l'efficacité de l'action publique et de renforcer l'attractivité du Togo. Le pays a ainsi

accueilli plusieurs entreprises de référence, telles que Novarea Textile, Togo Apparels Source (TAS) et Star Garments, et a consolidé sa position géostratégique en tant que hub financier et logistique.

Le gouvernement togolais s'engage à poursuivre et à approfondir les réformes en cours pour maintenir cette dynamique et améliorer durablement le climat des affaires. La Cellule Climat des Affaires a exprimé sa gratitude à l'ensemble des acteurs impliqués, en particulier les partenaires du secteur privé, le Groupe de la Banque mondiale et les points focaux de l'administration publique, pour leur collaboration exemplaire et leur disponibilité constante.

La Rédaction

Université de Kara

Poursuite de la politique de modernisation par les autorités universitaires

L'Université de Kara poursuit sa vision de modernisation avec une série d'initiatives visant à créer un environnement d'apprentissage propice et stimulant pour sa communauté.

reprise effective des cours et réitérer ses vœux de santé, de paix et de réussite pour la nouvelle année.

Cette visite s'inscrit dans une

pendant les congés de Noël, sont en cours et portent sur l'électricité, la plomberie, la peinture, la menuiserie et la sonorisation. La Présidente a précisé que ces travaux visent à

Nord.

Au cours de son passage, la Présidente a surpris les étudiants en entrant dans les salles de cours pour échanger

gouvernance de proximité.

La Présidente a exprimé sa satisfaction face au dynamisme et au niveau d'avancement des travaux, et a adressé ses



Le 5 janvier 2025, la Présidente de l'institution, Professeure Prénam HOUZOU-MOUZOU, a effectué une visite de terrain au Campus Sud pour constater la

volonté affirmée de bâtir un environnement académique moderne et durable. Les travaux de réhabilitation des salles de cours, entamés

améliorer le cadre d'apprentissage des étudiants, parallèlement aux infrastructures en cours de construction par le gouvernement au Campus

directement avec eux. Ce moment d'échanges a permis de consolider le lien entre les autorités universitaires et les apprenants, illustrant la mise en œuvre de la politique de

meilleurs vœux pour l'année 2026 à l'ensemble des étudiants, enseignants et personnels administratifs et techniques.

La Rédaction



Approvisionnement en eau

Le gouvernement à Kara pour constater l'évolution des travaux en cours

Le gouvernement togolais poursuit ses efforts pour améliorer l'approvisionnement en eau potable dans la région de Kara. À travers cet engagement, une mission de supervision a été initiée le 8 janvier dernier dans la même localité. Conduite par le ministre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Kodjo Adedze, et Séna Alipui, ministre

délégué en charge de l'eau, elle a permis de constater l'évolution des travaux en cours et de lancer plusieurs projets d'adduction d'eau potable pour garantir et sécuriser l'approvisionnement en eau dans les régions de la Kara et des Savanes.

Les travaux d'urgence engagés visent à réaliser de nouveaux

forages, à réhabiliter des ouvrages existants et à les raccorder au réseau de la Togolaise des Eaux (TDE). Selon le ministre Kodjo Adedze, les résultats sont encourageants, avec des ouvrages de qualité déjà reliés au réseau de la TDE, ce qui améliore l'accès à l'eau potable pour les populations.

La mission a également permis



de constater la satisfaction des bénéficiaires, qui voient leur quotidien amélioré grâce à ces travaux. La délégation ministérielle a poursuivi sa

mission dans la région des Savanes pour superviser d'autres ouvrages et s'assurer de la bonne exécution des projets.

Agbé

Loi de finances 2026

Retour sur les innovations fiscales

Le Togo a adopté sa loi de finances pour l'exercice 2026, qui introduit plusieurs innovations fiscales majeures destinées à améliorer la mobilisation des recettes et à soutenir les filières productives. Cette nouvelle loi, qui consacre un renforcement de la gouvernance budgétaire, a été adoptée le 29 décembre dernier, à l'issue d'une navette parlementaire riche en débats et en consultations.

Transparence, conformité et contrôle

L'une des principales innovations de la loi de finances 2026 est l'introduction de la facture électronique certifiée. Ce nouvel outil, adressé aux entreprises, vise à renforcer la traçabilité des transactions commerciales et à lutter contre la fraude fiscale, en particulier en matière de TVA. La facture électronique certifiée améliorera également la transparence des échanges, tout en facilitant, pour l'administration fiscale, le contrôle dans les secteurs

formels.

Dans le même esprit de contrôle et de garantie de recouvrement, une retenue à la source de 5% des gains de 500.000 FCFA ou plus, de tout pari (LONATO), a été instaurée depuis le 1er janvier, au profit de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Soutien ciblé aux filières productives

La loi de finances 2026 prévoit également un soutien fiscal ciblé aux filières productives. Ainsi, une exonération de la TVA est accordée sur les provendes et compléments destinés aux produits locaux d'élevage et de pêche. Cette mesure vise à réduire le coût des intrants et à soutenir la production animale.

Par ailleurs, une taxe à l'exportation est introduite sur les noix de cajou, les graines de soja et les noix de karité. L'objectif affiché est de limiter l'exportation des produits agricoles à l'état brut et d'encourager leur transformation locale.



Mesures d'inclusion et ajustements patrimoniaux

Sur le plan social, la loi de finances 2026 prévoit un crédit d'impôt non remboursable de 120.000 FCFA par salarié et par an, accordé aux entreprises recrutant des personnes en situation de handicap. La loi facilite également l'enregistrement des marchés

publics réservés aux jeunes et aux femmes entrepreneurs, avec un paiement différé des droits d'enregistrement.

Enfin, un droit proportionnel de 3,5% est appliqué sur l'augmentation de valeur lors des demandes de réévaluation d'immeubles. Cette mesure traduit une adaptation de la fiscalité aux évolutions patrimoniales.

Le budget pour l'année

2026 s'équilibre en ressources et en dépenses à 2740,5 milliards FCFA, en hausse de 14% par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation reflète la volonté du gouvernement de poursuivre ses efforts pour améliorer la gouvernance budgétaire et soutenir le développement économique du pays.

Junior

Recrutements dans les communes

Le ministre Hodabalo Awate suspend tout jusqu'à nouvel ordre

Le ministre de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières, le colonel Hodabalo Awate, a annoncé la suspension immédiate de tout recrutement de personnel dans les communes jusqu'à nouvel ordre. Cette décision a été rendue publique dans une note en date du vendredi 09 janvier 2026.

Selon le document, la

mesure vise à permettre à l'État de disposer d'une base de données exhaustive et fiable sur le personnel communal, qu'il soit permanent ou contractuel. Le ministre Awate indique que cette suspension est nécessaire pour procéder à un état des lieux complet du personnel des communes, en vue d'une meilleure maîtrise des effectifs, des qualifications et des fonctions exercées au



sein des administrations communautaires.

Les communes sont tenues de transmettre, au plus tard le

16 janvier 2026, un état détaillé du personnel en service et émargeant sur le budget communal à la date de

la note. Les informations attendues concernent notamment l'identité des agents, leur date d'engagement, leur statut, leur niveau de qualification ou de formation, ainsi que la fonction effectivement exercée au sein de la mairie.

Le colonel Hodabalo Awate insiste sur le caractère strictement obligatoire de sa note et avertit que toute mesure de recrutement prise en violation de cette disposition sera considérée comme nulle et sans effet. Cette décision témoigne de la volonté du gouvernement de mieux gérer les ressources humaines dans les communes et d'améliorer la gouvernance locale.

Elom



"Togo propre"

Golfe 5 et Golfe 7 engagées pour un environnement sain

Le samedi 10 janvier 2026, les communes sœurs du Golfe 7 et du Golfe 5 ont uni leurs forces pour une opération de nettoyage conjointe le long du boulevard du 30 Août, à l'occasion de l'opération nationale "Togo Propre". Les

citoyens ont répondu massivement à l'appel des Maires Pascaline Xolali Afi DANGBUIE (Golfe 7) et Kossi Agbenyega ABOKA (Golfe 5).

Équipés de balais, houes, râteaux et brouettes, les



élus locaux, les agents municipaux, les Forces de Défense et de Sécurité, les comités de développement à la base, les associations et les

participants ont travaillé ensemble pour redonner éclat et propreté à cette artère stratégique reliant Lomé à Kpalimé. Le message était clair :

l'assainissement est une responsabilité collective et quotidienne.

Le maire Kossi Agbenyega

ABOKA a souligné l'importance de l'engagement citoyen pour un environnement sain et une santé publique améliorée. Sa

collègue, Madame le Maire Pascaline Xolali Afi DANGBUIE, a salué l'engagement des populations et a exprimé le vœu que cette mobilisation devienne un réflexe citoyen durable.

Cette journée a démontré que les communes peuvent faire du cadre de vie un véritable levier de bien-être et de fierté collective. Un boulevard nettoyé, une conscience éveillée, et un pas

de plus vers un Togo plus propre et plus responsable.

Kodjovi

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiya
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Stanislas

Mise en page

Benjamin Tchabi

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

CAN 2025

Les patrons du dernier carré

Après les quarts de finale explosifs durant lesquels les meilleures équipes, qui ont été plus entreprenantes, se sont qualifiées, place désormais aux demi-finales qui seront crânement joués entre quatre équipes que beaucoup d'observateurs attendaient à ce stade bien avant le début de la compétition. Les quatre équipes qualifiées pour les demi-finales de la CAN 2025 sont le Maroc, le Nigeria, le Sénégal et l'Égypte. Le Maroc s'est imposé face au Cameroun 2-0 en quart de finale, tandis que le Nigeria a battu l'Algérie 2-0 pour rejoindre les demi-finales. L'Égypte s'est également qualifiée après sa victoire en quart contre la Côte d'Ivoire, et le Sénégal a validé sa place après son succès face au Mali.



Les demi-finales de la CAN 2025 se tiendront le mercredi 14 janvier 2026, entre les cadors du football africain qui ont tous répondu présent. Les affiches des demi-finales de cette CAN 2025

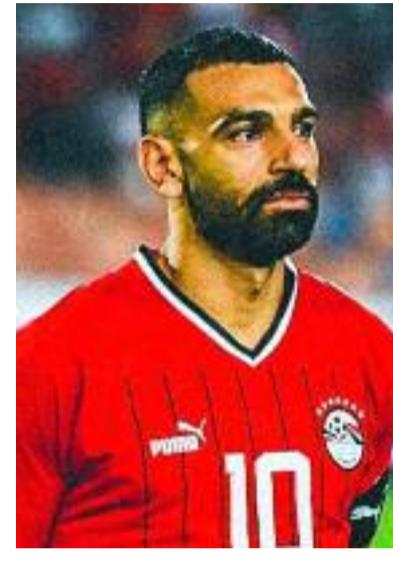
sont les suivantes : Sénégal - Égypte à 18h à Tanger et Maroc - Nigeria à 21h à Rabat. Ces rencontres promettent d'être intenses et passionnantes, avec



des équipes de haut niveau qui s'affronteront pour une place en finale.

Le Sénégal, emmené par son sélectionneur Pape Thiaw, a montré une grande solidité défensive et une efficacité

redoutable en attaque. Le Maroc, pays hôte, a confirmé son statut de favori en se qualifiant pour les demi-finales après avoir battu le Cameroun 2-0 en quart de finale.



L'Égypte, nation la plus titrée de l'histoire de la CAN, a montré une grande maîtrise technique et une efficacité redoutable en attaque. Le Nigeria, emmené par son buteur Victor Osimhen, a montré une grande puissance offensive

et une défense solide.

Voici le programme des demi-finales :



Les demi-finales

Mercredi 14 janvier 2026
Sénégal - Egypte : 18h à Tanger
Maroc - Nigeria : 21h à Rabat

FAN ZONE DJAMA

Terrain de l'ancien CECO à cacaveli

DU 21 DEC. AU 18 JAN 2026

Venez vivre en live les matchs de la CAN au Maroc

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

Djama Beer

en partenariat avec
La mairie d'Agoè-Nyivé 1

nw
NEW WORLD



Fructueuse année
2026

Cher partenaire,

Au seuil de cette nouvelle année, je suis ravie de vous présenter à vous-même, à vos collaborateurs ainsi qu'à vos proches, mes sincères voeux de santé et de prospérité dans vos affaires.

Votre dévouement et votre sens de civisme fiscal participent à la réalisation de l'ambition de faire du Togo un carrefour stratégique de promotion des affaires et d'attractivité des investissements.

Puisse Dieu Tout Puissant renforcer ce partenariat dynamique et bénir vos activités.

Yawa Djigbodi TSEGAN
Commissaire Général